COLLOQUE : « LA POLITIQUE DE DISPARITION FORCÉE DE PERSONNES »

PROGRAMME.

1 — ANALYSE DES MÉTHODES NOTAMMENT EN AMÉRIQUE LATINE

- A) LES CADRES INSTITUTIONNELS.
- B) ANALYSE DES TECHNIQUES UTILISÉES : DÉTENTION OU EN-LÈVEMENT.
- C) LA DISPARITION AU REGARD DU DROIT INTERNE : L'HABEAS-CORPUS. LE RÔLE DE LA JUSTICE. PROBLÈME DES PRÉSOMPTIONS ET DES PREUVES.
- DES DROITS DE L'HOMME.
- E) L'ILLÉGITIMITÉ DE PRÉSOMPTION DE DÉCÈS DES DISPARUS.
- F) RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT ET DE SES AGENTS : DROIT INTER-NE ET DROIT INTERNATIONAL.
- G) UNE AUTRE SITUATION: CHYPRE.

2 - LA DISPARITION ET LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

- A) LA MORALE INTERNATIONALE ET LE DROIT INTERNATIONAL EN VIGUEUR.
- B) MÉCANISMES DE PROCÉDURE, D'ENQUÊTE ET DE PROTECTION (ORGANISMES INTERNATIONAUX) : LEUR EFFICACITÉ.
- C) ACTION DES ORGANISMES INTERNATIONAUX. BILAN.

3 - VERS DES SOLUTIONS NOUVELLES EN DROIT INTERNE ET INTERNATIONAL

- A) PROPOSITIONS POUR L'AMÉLIORATION DES DROITS INTERNES.
- B) VERS UNE CONVENTION INTERNATIONALE.
 - C) SUGGESTIONS POUR DES ACTIONS CONCRÈTES.

Déroulement du Colloque

Samedi 31 janvier

9 h 15 - 9 h 45	Quverture du colloque
9 h 45 - 11 h	Les dimensions internationales du problème
11 h - 13 h	Intervention d'organisations et de personnalités
13 h - 15 h	Déjeuner libre
15 h - 17 h 30	Analyse des Méthodes notamment en Amérique Latine : examen des rapports
17 h 30 - 19 h	Discussion
19 h - 20 h	Cocktail au Sénat

Dimanche 1er février

9 h 15 - 9 h 30	Communications de la Présidence
9 h 30 - 10 h	Interventions d'organisations et de personnalités
10 h - 11 h 30	La disparition et la communauté internationale : examen des rapports
11 h 30 - 13 h	Discussion
13 h - 15 h	Déjeuner libre
15 h - 16 h 30	Vers des solutions nouvelles en droit interne et international : examen des rapports
16 h 30 - 18 h	Discussion
18 h - 19 h	Séance de clôture : Conclusions.

S.V.P. confirmer l'assistance avant le 10/01/81 à Maître Leo Ainsestein, 234, Bd. Saint-Germain, 75007 Paris, France, tél.: 222,71.80.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES JURISTES DÉMOCRATES

CENTRE INTERNATIONAL POUR L'INDÉPENDANCE DES JUGES ET DES AVOCATS

COMMISSION INTERNATIONALE DES JURISTES

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

MOUVEMENT INTERNATIONAL DES JURISTES CATHOLIQUES

UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

Vous invitent au Colloque international sur « La Politique de Disparition forcée de Personnes » qui aura lieu au Sénat de la République Française - Palais du Luxembourg, Salle Médicis - à Paris le 31 janvier et le 1er février 1981.

Avec le concours et le soutien de :

ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TOR-TURE ASSOCIATION FRANÇAISE DE JUSTICE ET PAIX

CIMADE COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM ET POUR LE DÉ-

VELOPPEMENT

INSTITUT DE DROITS DE L'HOMME DU BARREAU DE PARIS